lorraine 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

# Compte rendu FO de l'instance de proximité 9 octobre 2025

L'instance du 9 octobre a débuté par une IP extraordinaire, par rapport au traitement de l'incident lors de la conférence de rédaction le matin du 2 octobre 2025, qui a donné suite à 2 déclarations d'accidents du travail.

Pour les élus, il était évident qu'il fallait qu'une enquête paritaire soit mise en place, afin de bien analyser les causes de cet incident et que des préconisations appropriées soient effectuées.
Après une suspension de séance, l'idée de la délégation d'enquête a été acceptée. Mais avec combien de membres ? Un élu + un membre de la direction ? Ou deux ?
Les 2 options présentent leurs avantages et leurs inconvénients. Si une équipe à 4 permet davantage de pluralisme, son fonctionnement est en revanche plus compliqué (notamment pour l'harmonisation des agendas). Au départ, la direction souhaitait privilégier l'agilité (et donc une équipe en 1+1).
Au final, le directeur de la prévention des risques a accepté la semaine suivante une configuration avec une équipe en 2+2. Avec Bruno Demange, Emmanuel Bouard, Catherine Patout et Luc Grandjean.
La réunion de cadrage de cette enquête est prévue le 27 octobre.

S'en est suivie l'instance ordinaire du mois d'octobre.

## 1. Point emploi

- **Poste de JRI à Metz** : les entretiens sont en cours.
- **Poste de rédacteur à Bar le Duc :** une journaliste CDD a été engagée pour exercer jusqu'à la fin de l'année.
- **Poste de RCA :** le processus a été mis en pause, afin que de nouveaux personnels issus du vivier puissent candidater s'il sont intéressés.
- **Poste de TEVA :** il nous est répondu qu'il ne sera pas publié pour l'instant, mais qu'aucune décision n'est prise pour la suite. Et que le budget 2026, quand il sera arrêté, sera décisif.

## 2. Situation du bureau de Sarreguemines

Où en est-on concernant la connexion du BIP au très haut débit ? Les dernières nouvelles sont assez bonnes : la fibre optique a été testée avec une équipe de SFR deux jours avant l'instance et les résultats sont concluants. Il nous est dit qu'il reste encore quelques tests à effectuer avant l'activation de la ligne.
Nous demandons combien de temps ces derniers tests vont encore prendre : il nous est répondu que la mise en service sera possible à la date du 27 octobre.

Plus globalement, la direction a récapitulé les différentes étapes de ces dernières semaines. En l'occurrence, 3 réunions avec l'équipe du BIP, la direction et des élus, au cours desquelles il a été pointé des actions à mener :

- fourniture de 2 nouveaux ordinateurs portables
- fourniture d'une imprimante
- d'ici à la mise en service du réseau très haut débit, location d'un local provisoire avec un équipement internet, dans le même bâtiment, à l'étage du dessous
- solutions pour l'amélioration de l'enregistrement des commentaires
- et prise en compte de toutes ces contraintes (nécessitant davantage de temps pour la fabrication des reportages) dans l'organisation de travail

Une visite des locaux a été effectuée le 29 septembre dernier, avec la responsable IMG, l'IRH et 2 élus. Elle a notamment permis de constater la bonne présence des équipements informatiques dans les locaux provisoires.

Suite (et peut-être fin !) de l'histoire la semaine prochaine !

## 3. Projet de hub à Nancy

But de l'opération : faire en sorte que le RCA responsable de l'édition, le présentateur, le ou la scripte et le RCA numérique travaillent ensemble et puissent échanger dans les meilleures conditions.

Une réunion a été organisée le 15 septembre dernier, réunissant notamment les personnels concernés par ce projet.
Deux pistes ont été présentées : l'aménagement de ce hub dans le bocal, au bout du bâtiment, ou bien le réaménagement de la partie entre les escaliers et le bureau de la rédactrice en chef. Cette 2ème option semble la plus pertinente, du fait de son emplacement, plus proche de la régie et des salles de montage.
Des éléments sont à prendre en compte, pour protéger les personnes qui y travailleront des bruits extérieurs et par rapport aux risques de bruits au sein de ce nouvel espace. D'où l'idée de pouvoir isoler le présentateur (ou présentatrice) et le/la scripte du soir dans une partie avec une cloison !

Les choix ne sont pas encore tranchés : une nouvelle réunion est prévue le 3 novembre prochain.

## 4. Audiences linéaires et numériques

**Pour les tranches de midi,** sur le plan national, nous sommes (à fin septembre) dans la lignée de la saison précédente.
En Lorraine, ces audiences ont fléchi légèrement par rapport à l'an dernier. La présence de *Destin Lorrain* avant le JT n'a donc pas produit d'effet visible pour le moment.
Il est vrai que la concurrence est forte à cette heure-ci. TF1 est toujours aussi hégémonique (et progresse encore) mais il y a désormais aussi France•2 et ses jeux : à elles deux, elles totalisent désormais plus de 60% de l'audience !

Auxquelles s'ajoutent désormais les chaînes d'info, avec 13% à elles 4 (en progression de 5% en 2 ans !).

**Pour le soir,** même chose : sur le plan national, dans la lignée de la saison précédente, et en baisse pour notre édition régionale.
Nous subissons aussi le soir en Lorraine une progression des chaînes d'info.

Après, il convient quand même de relativiser tout cela : car ces chiffres sont calculés sur la base d'un panel de 6500 téléspectateurs pour toute la France, soit 250 seulement sur la Lorraine ! Ce qui fait qu'une règle statistique s'applique : sur de si faibles panels, et sur une période courte comme ici (juste un mois), il faut tenir compte de qu'on appelle un écart type qui est important ! C'est-à-dire une fourchette en plus ou en moins !
Quand on évoque un score à 12,2%, il convient de tenir compte de cette fourchette (de l'ordre de 3% ici) et de dire que notre audience se situe entre 9 et 15%.
Vu comme cela, on ne peut véritablement tirer des leçons qu'en fin de saison, et donc parler de « stabilité » globale.

**Concernant les programmes,** avec les mêmes réserves par rapport aux écarts types, on nous dit que les documentaires sont en légère baisse sur le linéaire, mais performent sur le numérique : est cité par exemple le très bon score du *« Pavillon des irresponsables »*.
*« Enquêtes de régions »* se place dans la moyenne nationale, avec un très bon score concernant le numéro sur les transfrontaliers.
**Tout comme la PAE** sur le *« Secret des cathédrales »* programmé à 20h30 le week-end des journées du patrimoine (avec 12,3 de PDA).
Enfin, le rendez-vous culinaire est un peu moins fort en cette rentrée, que celle de l'année dernière.

## 5. Retour sur le test numérique de septembre

La direction nous redit que l'objectif était de produire davantage de modules numériques.
Trois débriefs ont été effectués durant ces 3 semaines de test. Et lors d'un bilan le 8 octobre dernier, il a été dit que la dynamique allait se poursuivre. Avec les formations de 2 monteurs supplémentaires, l'organisation de 2 sessions de sensibilisation en priorité pour les JRI.
L'objectif est aussi de pouvoir prévoir des planifications sur plusieurs jours consécutifs.
Cette organisation sera tenue jusqu'à la fin de l'année. Il y a un besoin de lisibilité sur ce que sera le budget 2026 pour tenir des engagements fermes sur l'année prochaine, mais la volonté est au rendez-vous.

## 6. Présence numérique des journalistes : Que peuvent-ils faire, ou pas, sur les réseaux ?

Cette question porte particulièrement sur les comptes personnels des contributeurs.
La direction a rappelé l'existence d'un guide du bon usage des réseaux sociaux établi en 2023, qui est complété par une note diffusée en février 2025.
En résumé, ces dispositions prévoient que ces comptes personnels peuvent être assimilés à des comptes professionnels pour les personnels connus pour faire partie de France TV. Et qu'il y a donc une vigilance à avoir, sans nuire pour autant à la liberté d'expression.
La direction encourage à une certaine prudence.

## 7. Quelle cohérence entre le fait que l'on recrute des CDD journalistes non issus d'écoles reconnues, et que, dans le même temps, on interdit aux journalistes d'enseigner dans des écoles non reconnues ?

Pour la direction, il s'agit de 2 choses différentes. Elle a rappelé que l'enseignement est cadré par l'accord collectif : ses dispositions continuent à s'appliquer, même pendant la période de renégociation, et l'accord reste valable au moins pendant les 27 mois qui suivent sa dénonciation en juillet dernier. Cette dénonciation peut être amenée à évoluer, suite aux recours engagés.
Un avenant (l'avenant 25) a précisé les choses concernant certaines formations publiques ne figurant pas dans la liste des 14 écoles reconnues, et au sein desquelles des activités d'enseignement peuvent tout de même être autorisées.

Concernant les recrutements de CDD, rien n'est dit dans nos accords. La direction confirme qu'elle donne priorité aux salariés qui ont suivi une école reconnue, mais sans se restreindre à ceux là. Elle ajoute par ailleurs que la présence d'autres profils que ceux issus de ces écoles est aussi une source de richesse, comme cela a été pointé lors du dernier audit « diversité ».

Enfin, le dernier point, destiné à revenir sur 2 opérations spéciales début octobre, au Luxembourg et en Allemagne, a été reporté à l'instance de novembre, suite au départ précipité de la rédactrice en chef.

## Prochaine réunion de l'instance le 12 novembre en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**